

En 2021, la consommation de soins et de biens médicaux (CSBM) s'élève à 226,7 milliards d'euros, soit 9,1 % du PIB. Elle augmente de 7,9 % après une hausse de 1,6 % en 2020, dans un contexte de crise sanitaire. Il s'agit de l'évolution la plus élevée jamais observée depuis trente ans.

En 2021, la CSBM accélère nettement, portée par les volumes de soins

En 2021, la consommation de soins et de biens médicaux (CSBM) accélère en 2021 (+7,9 % après +1,6 %) pour s'établir à 226,7 milliards d'euros (tableau 1). Il s'agit de la plus forte progression de la CSBM jamais observée depuis les années 1980. La hausse est portée en 2021 par une forte augmentation des volumes de soins et de biens médicaux, qui rebondissent après la chute enregistrée l'an passé (+8,5 % après -4,6 % en 2020). Le volume de soin progresse ainsi en moyenne de 1,7 % par an entre 2019 et 2021, un rythme légèrement inférieur à celui observé avant crise (+2,2 % par an entre 2011 et 2019). En 2020, les mesures de soutien aux revenus des acteurs de la santé (garantie de financement dans le secteur hospitalier ou dispositif d'indemnisation pour perte d'activité pour les libéraux en ville notamment) [fiche 3] soutiennent la CSBM en valeur, ce qui se traduit par une forte hausse du prix de la CSBM (+6,5 %). En 2021, à l'inverse, la croissance du volume de soins est très soutenue alors que les prix diminuent de 0,6 %.

La CSBM comprend :

- la consommation de soins hospitaliers, y compris la totalité des honoraires perçus par les médecins libéraux en établissements privés, les consultations externes en établissements publics et les médicaments et biens médicaux en sus consommés en établissements (graphique 1), pour 48,3 % du total (fiche 16) ;
- la consommation de soins de ville, c'est-à-dire les soins médicaux et paramédicaux en cabinets libéraux, en dispensaires, les dépenses de laboratoires de biologie médicale et les cures thermales, pour 27,0 % du total (fiches 4 à 11) ;

- la consommation de médicaments en ambulatoire, pour 13,7 % du total (fiche 11) ;
- la consommation d'autres biens médicaux en ambulatoire, pour 8,5 % du total (fiches 13 et 14) ;
- la consommation de transports sanitaires, pour 2,5 % du total (fiche 10).

La part des soins hospitaliers dans la CSBM diminue de 0,8 point entre 2020 et 2021. L'activité hospitalière en 2021 n'a pas retrouvé son niveau de 2019 du fait des déprogrammations de soins non urgents lors des vagues épidémiques (fiche 17). Mesurée en nombre de séjours, l'activité réalisée en hospitalisation complète diminue de 10 % pour la médecine et la chirurgie entre 2019 et 2021.

À l'inverse, la part des soins de ville augmente de 0,8 point par rapport à 2020. Les soins de dentistes, dont la part augmente de 0,7 point en 2021, est le principal contributeur à cette hausse. Ceux-ci connaissent un rebond mécanique après la perte d'activité en 2020 liée aux effets des mesures de confinement. Mais la forte augmentation des prothèses dentaires a également été soutenue par la réforme du 100 % santé dans ce secteur. On observe aussi le développement de l'activité de soins dentaires en centres de santé dentaires (fiche 8).

En 2021, la part de la CSBM dans le PIB se stabilise et demeure à 9,1 %. De même, la part de la CSBM dans la consommation effective des ménages augmente légèrement, de 0,1 point, par rapport à l'année précédente, et atteint 13,2 % en 2021. Ces parts se situent à un niveau bien plus élevé qu'avant la crise sanitaire de 2020. Entre 2019 et 2021, la part de la CSBM augmente de 0,6 point en part du PIB.

Tableau 1 Consommation de soins et de biens médicaux

En millions d'euros

	2011	2019	2020	2021	Évolution 20/21 (en %)	Contribution 2021 (en point)
Soins hospitaliers	82 606	97 142	103 018	109 395	6,2	3,0
Secteur public	63 144	74 405	79 746	84 057	5,4	2,1
Secteur privé	19 462	22 737	23 272	25 338	8,9	1,0
Soins ambulatoires	95 431	109 760	107 161	117 331	9,5	4,8
– Soins de ville*	46 648	57 016	55 158	61 312	11,2	2,9
Soins de médecins et de sages-femmes	20 435	23 934	23 435	24 915	6,3	0,7
Soins d'auxiliaires médicaux	10 746	15 928	15 753	17 344	10,1	0,8
Soins de dentistes	10 817	12 240	11 379	13 940	22,5	1,2
Laboratoires de biologie médicale	4 323	4 516	4 455	4 878	9,5	0,2
Cures thermales	326	398	136	235	72,3	0,0
– Médicaments	32 380	30 646	29 817	31 138	4,4	0,6
– Biens médicaux**	12 556	17 040	17 446	19 272	10,6	0,9
– Transports sanitaires	3 845	5 059	4 741	5 580	17,7	0,4
Ensemble	178 037	206 903	210 179	226 696	7,9	7,9
CSBM (en % du PIB)	8,7	8,5	9,1	9,1		
CSBM (en % de la consommation effective des ménages)	12,3	12,4	13,1	13,2		
Évolution (en %)	2,7	2,0	1,6	7,9		
Prix (en %)	-0,1	0,0	6,5	-0,6		
Volume (en %)	2,8	2,0	-4,6	8,5		

* Dans les comptes de la santé, les soins de ville ne comprennent ni les honoraires en cliniques privées, ni les dépenses de biens médicaux et de transports sanitaires habituellement inclus dans le concept de soins de ville des régimes d'assurance maladie.

** Optique, orthèses, prothèses, VHP (véhicules pour handicapés physiques), aliments, matériels, pansements.

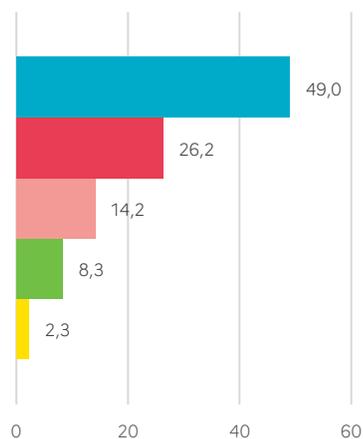
Lecture > En 2021, la CSBM progresse de 7,9 %, dont 1,2 point proviennent des soins de dentistes, qui augmentent de 22,5 % en un an.

Source > DREES, comptes de la santé.

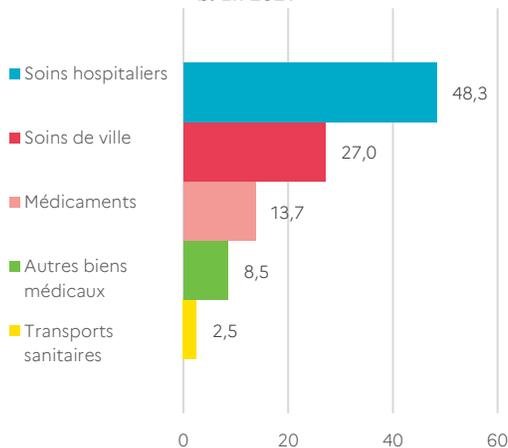
Graphique 1 Structure de la CSBM en 2020 et 2021

En %

a. En 2020



b. En 2021



Source > DREES, comptes de la santé.

En 2021, les soins hospitaliers demeurent le premier facteur de croissance de la CSBM en valeur

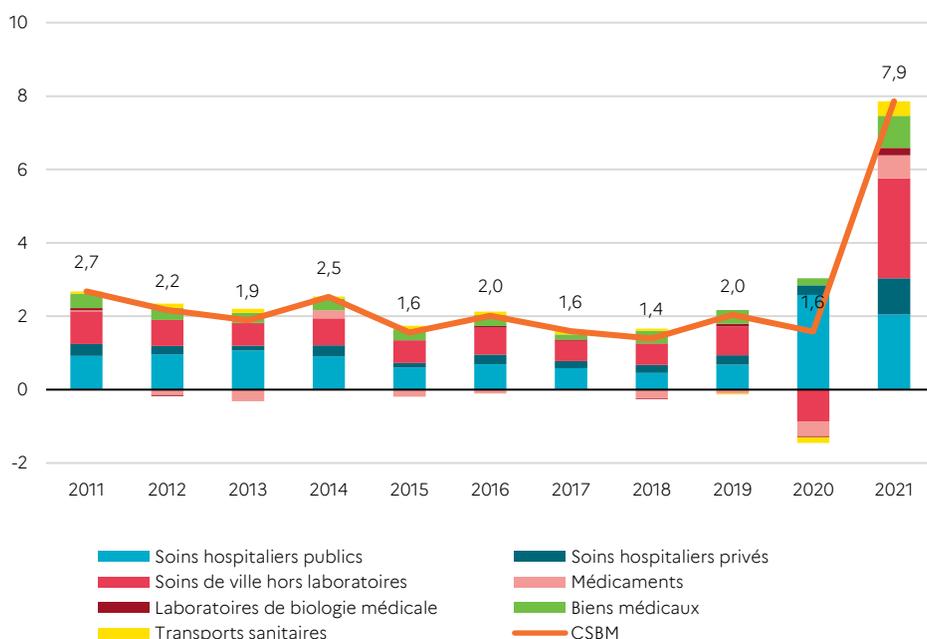
Entre 2011 et 2021, la CSBM progresse en moyenne de 2,4 % par an. Au cours de cette période, les soins hospitaliers demeurent le premier facteur de croissance de la CSBM.

En 2021, tous les secteurs contribuent à la croissance de la CSBM en valeur (*graphique 2*) :

- Les soins hospitaliers, avec une contribution à la croissance de la CSBM de 3,0 points, portés par la hausse de la rémunération des personnels dans le secteur public ;
- Les soins de ville, avec une contribution à la croissance de la CSBM de 2,9 points, portés par la hausse des dépenses de soins de dentistes et d'auxiliaires médicaux ;
- Les biens médicaux avec une contribution de +0,9 point, portés par les réformes 100 % santé en optique et audiologie ;
- Les médicaments avec une contribution de 0,6 point, portés par la hausse du volume des ventes de médicaments et une moindre baisse de leurs prix ;
- Les transports sanitaires avec une contribution de 0,4 point, portés par la progression des dépenses de transports par ambulance et taxi.

Graphique 2 Contribution à la croissance de la CSBM en valeur

En point de %



Source > DREES, comptes de la santé.

Un fort rebond des volumes de soins en 2021

L'année 2020 a été marquée par le recul de la CSBM en volumes (-4,6 %) en raison des déprogrammations de soins à l'hôpital et la chute des

soins délivrés en ville lors de périodes de confinement.

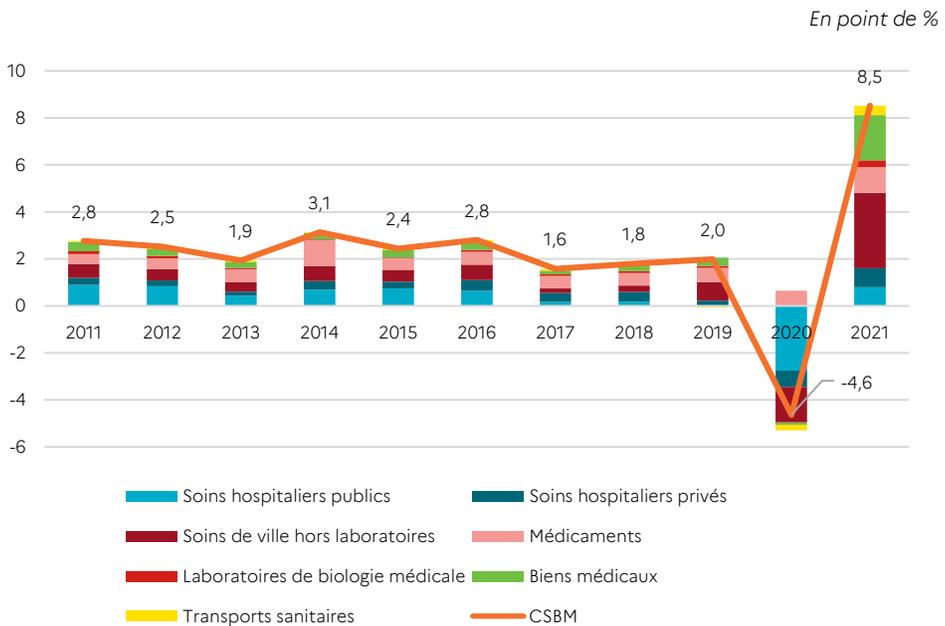
La CSBM rebondit en 2021 en volume (+8,5 % après -4,6 % ; *graphique 3*) en raison de la reprise d'activité permise par l'atténuation de mesures de restriction sanitaire.

En 2021, la reprise des soins hospitaliers, notamment dans le secteur public, contribue à hauteur de +0,8 point à la croissance en volume de la CSBM.

Après un recul global de l'activité en 2020, l'ensemble des secteurs relevant des soins de ville rebondissent en 2021 et contribuent de 3,5 points à la hausse de la CSBM. Parmi ces secteurs, les soins de dentistes et des auxiliaires médicaux sont les deux principaux contributeurs à cette hausse.

Le volume des médicaments en ambulatoire a poursuivi sa tendance à la hausse en 2020 et 2021, y compris durant la crise sanitaire en 2020. Ils contribuent ainsi de +1,1 point à la croissance de la CSBM en volume en 2021. Cette hausse est portée par d'importantes évolutions annuelles pour plusieurs classes thérapeutiques, tels que les traitements des cancers, les immunosuppresseurs et les antidiabétiques.

Graphique 3 Contribution à la croissance de la CSBM en volume



Source > DREES, comptes de la santé.

Le prix de la CSBM diminue en 2021

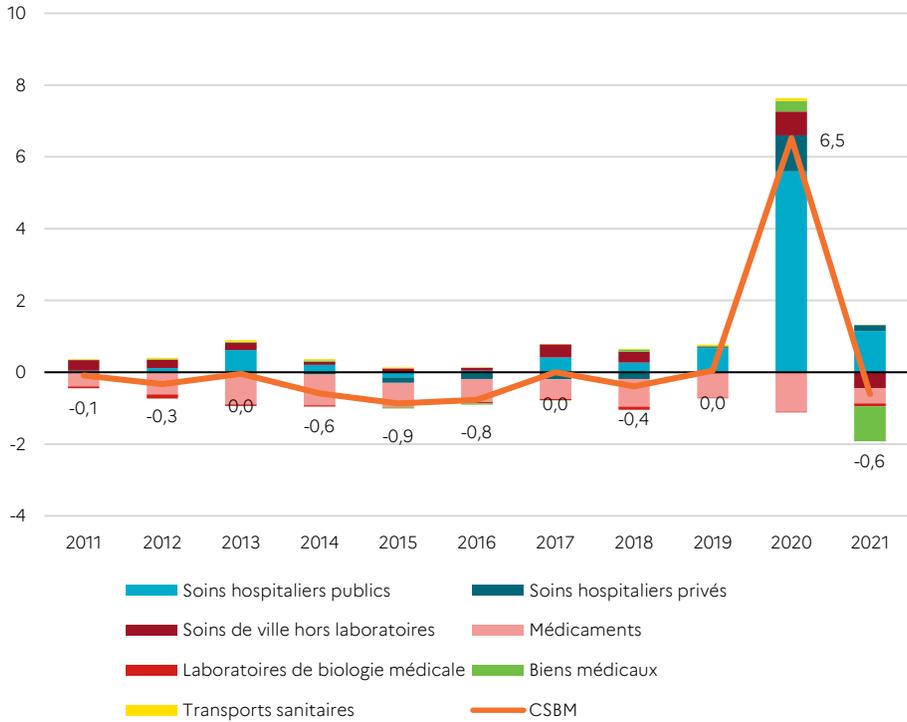
En 2021, le prix de la CSBM diminue fortement pour atteindre -0,6 % après +6,5 %. En 2020, les prix des soins hospitaliers avaient fortement progressé (+14,5 %) en lien avec les mesures de soutien exceptionnelles prises lors des premières phases de l'épidémie de Covid-19.

En 2021, les prix des soins hospitaliers continuent d'augmenter (+2,8 % en 2021), principalement sous l'effet des mesures de revalorisation salariales du Ségur de la santé. Globalement, le secteur hospitalier contribue pour 1,3 point à la hausse du prix de la CSBM.

À l'inverse, les soins ambulatoires contribuent négativement à la croissance du prix de la CSBM pour -1,9 point, principalement sous l'effet de la baisse du prix des masques comptabilisé au sein des autres biens médicaux (-10 % en 2021) mais aussi de consommation de médicaments en ambulatoire dont le prix continue de baisser (-3,0 % en 2021, -4,3 % entre 2011 et 2021 en moyenne annuelle). Cette baisse des prix des médicaments est due en partie à la progression continue des remises conventionnelles qui viennent minorer le prix des dépenses de médicaments (*fiche 11*).

Graphique 4 Contribution à la croissance de la CSBM en prix

En point de %



Source > DREES, comptes de la santé.